



Agence
Départementale
d'Aide
aux Collectivités
Locales

Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Rappel réglementaire

« Le rapport de présentation du PLU intercommunal [...] analyse la consommation d'espace naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du plan ou depuis la dernière révision du document d'urbanisme (...). »

Article L. 151-4 du Code de l'Urbanisme

Les données présentées aujourd'hui seront donc mises à jour avant l'arrêt du PLUI.



1.

Présentation de la méthode d'analyse de la consommation d'espaces

1. Présentation de la méthode d'analyse de la consommation d'espace

Données utilisées

- Données OCS – Occupation du Sol : 2002
- Evolution de l'occupation du sol (données satellites 2002 et 2009 et 2012)
- Evolution des bâtiments nouveaux (cadastre) entre 2012 et 2015
- Complétées par l'analyse de l'orthophotoplan de 2015 (en attente de réception)

Résultats attendus

- Localisation et chiffrage
- De l'état « zéro » : terres artificialisées, naturelles et agricoles sur l'époque de référence (ici 2002)
- Des terres Agricoles et Naturelles transformées en terres artificialisées,
- Une consommation brute (ou réelle), comprenant : l'habitat et les zones d'activités, ainsi que les équipements, voies et autres infrastructures associées et chantiers en cours,...
- Période analysée : 2002-2015 (mi 2001-mi 2014)*, soit 13 années

Date d'analyse : 2002-2015

Arguments expliquant le choix de la méthode, et donc des données : analyse réelle de l'artificialisation des terres naturelles et agricoles, pour l'habitat, l'économie, les équipements ; méthode reproductible ; mise à jour annuelle ; données disponibles

La disponibilité des données impose une période d'analyse sur 13,5 années (mi 2002-fin 2015) : un calcul pour connaître l'artificialisation moyenne sur 10 années sera réalisé

Éléments de compréhension de la carte

- **occupation du sol en 2002** : « état zéro » ou « état initial de référence », des terres artificialisées, naturelles et agricoles,
 - Occupation du sol en 2002
- premiers éléments de localisation et de chiffrage,
- des terres Agricoles et Naturelles transformées en terres artificialisées,
- une consommation brute (ou réelle), pour :
 - l'habitat,
 - les activités économiques,
 - les équipements, voies
et autres infrastructures associées,
 - quelques éléments restant à vérifier



AVANTAGES

- Analyse de l'artificialisation des terres (consommation brute, ou réelle), basée sur l'occupation réelle des sols (pas de limites de parcelles)
- Précise l'origine des terres artificialisées : agricole ou naturelle
- Distinction de la destination de l'artificialisation : pour de l'habitat, des activités économiques ou pour des équipements
- Méthode reproductible pour le suivi des effets du PLU intercommunal, par comparaison des orthophotoplans et cadastres

INCONVENIENTS

- Période analysée : 14 années (2002-2015)
- Quelques vérifications « terrains » sont nécessaires
- Certains éléments n'ont pu pris en considération (*VOIR EXEMPLES SUIVANTS*)

Éléments non relevés sur l'état zéro de 2002 :

- A. les bâtiments sous les arbres,
- B. les serres et bâches plastiques agricoles
- C. les abris d'animaux d'élevage ou hangars isolés (tôles ...),
- D. les maisons isolées et de petites surfaces,
- E. certaines maisons anciennes.



A



B



C



C



D



E

Ces éléments n'influencent pas l'analyse sur la consommation d'espaces, car ils sont antérieurs à 2002.



Agence
Départementale
d'Aide
aux Collectivités
Locales

2. Résultats

2. Résultats

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE

Terres naturelles, agricoles ou forestières artificialisées	2002-2009 <i>(en hectares)</i>	2009-2016 <i>(en hectares)</i>	2002-2016 <i>(en hectares)</i>
pour l'habitat	162	52	214
pour des activités économiques	55	32	97
pour des équipements	1	0	1
TOTAL	218	84	302

2. Résultats

Commune par commune - PEYREHORADE

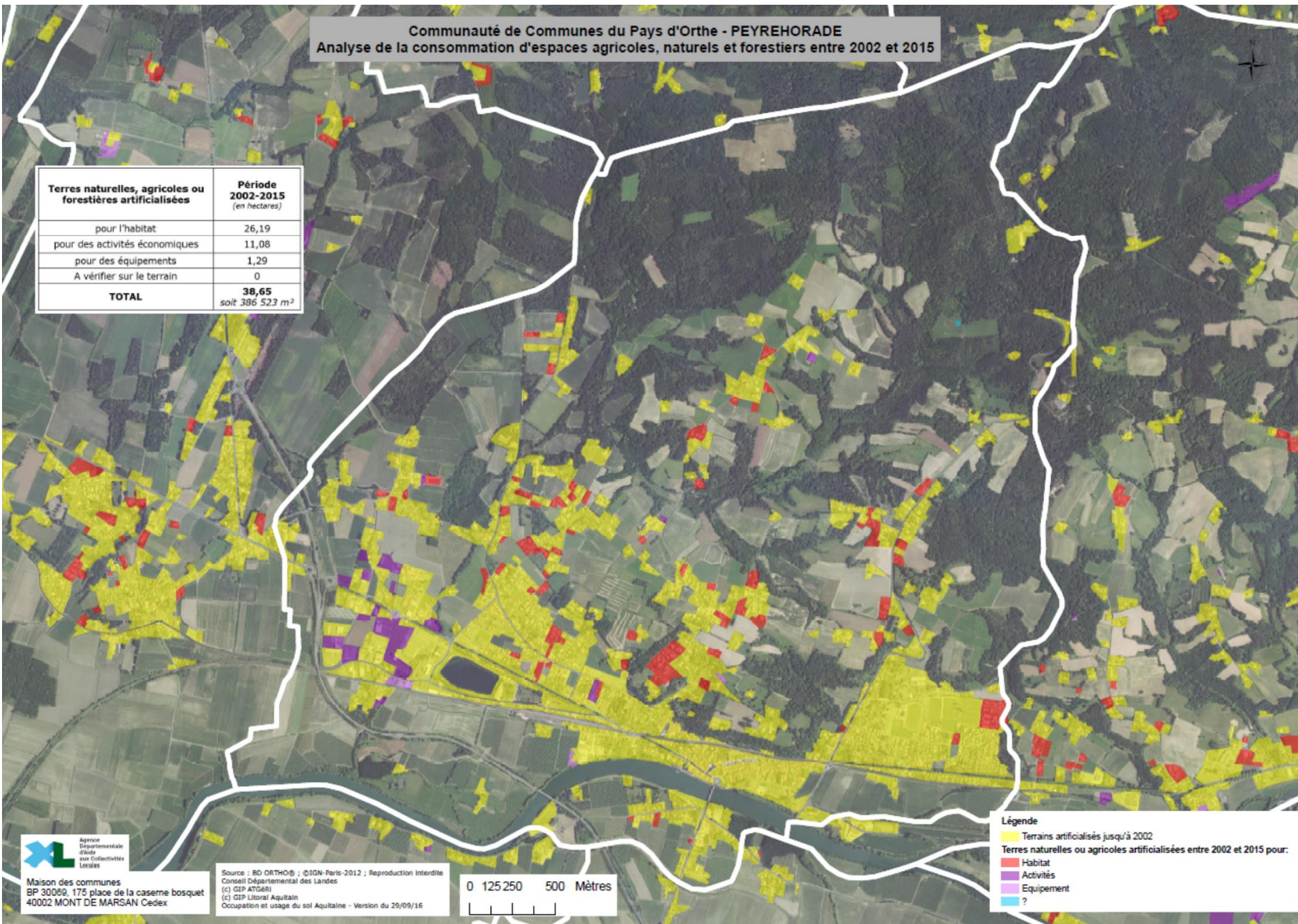
Terres naturelles, agricoles ou forestières artificialisées	Période 2002-2015 <i>(en hectares)</i>
pour l'habitat	26,19
pour des activités économiques	11,08
pour des équipements	1,29
<i>A vérifier sur le terrain</i>	<i>0,1</i>
TOTAL	38,65 <i>soit 386 523 m²</i>

Carte de l'artificialisation des terres agricoles et naturelles entre 2002 et 2015

+ ZOOM

Communauté de Communes du Pays d'Orthe - PEYREHORADE
 Analyse de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers entre 2002 et 2015

Terres naturelles, agricoles ou forestières artificialisées	Période 2002-2015 (en hectares)
pour l'habitat	26,19
pour des activités économiques	11,08
pour des équipements	1,29
A vérifier sur le terrain	0
TOTAL	38,65 soit 386 523 m ²



- Légende**
- Terrains artificialisés jusqu'à 2002
 - Terres naturelles ou agricoles artificialisées entre 2002 et 2015 pour:**
 - Habitat
 - Activités
 - Equipement
 - ?



Maison des communes
 BP 30069, 175 place de la caserne bosquet
 40002 MONT DE MARSAN Cedex

Source : BD ORTHO® ; ©IGN-Paris-2012 ; Reproduction Interdite
 Conseil Départemental des Landes
 (c) GIP ATG&RI
 (c) GIP Littoral Aquitain
 Occupation et usage du sol Aquitaine - Version du 29/09/16





0 125250 500 Mètres



Communauté de Communes du Pays d'Orthe - PEYREHORADE zoom
Analyse de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers entre 2002 et 2015

Terres naturelles, agricoles ou forestières artificialisées	Période 2002-2015 (en hectares)
pour l'habitat	26,19
pour des activités économiques	11,08
pour des équipements	1,29
A vérifier sur le terrain	0
TOTAL	38,65 soit 386 523 m ²

Légende

	Terrains artificialisés jusqu'à 2002
Terres naturelles ou agricoles artificialisées entre 2002 et 2015 pour:	
	Habitat
	Activités
	Equipement
	?



Maison des communes
BP 30069, 175 place de la caserne bosquet
40002 MONT DE MARSAN Cedex

Source : BD ORTHO® ; ©IGN-Paris-2012 ; Reproduction interdite
Conseil Départemental des Landes
(c) GIP ATG&S
(c) GIP Littoral Aquitain
Occupation et usage du sol Aquitaine - Version du 29/09/16

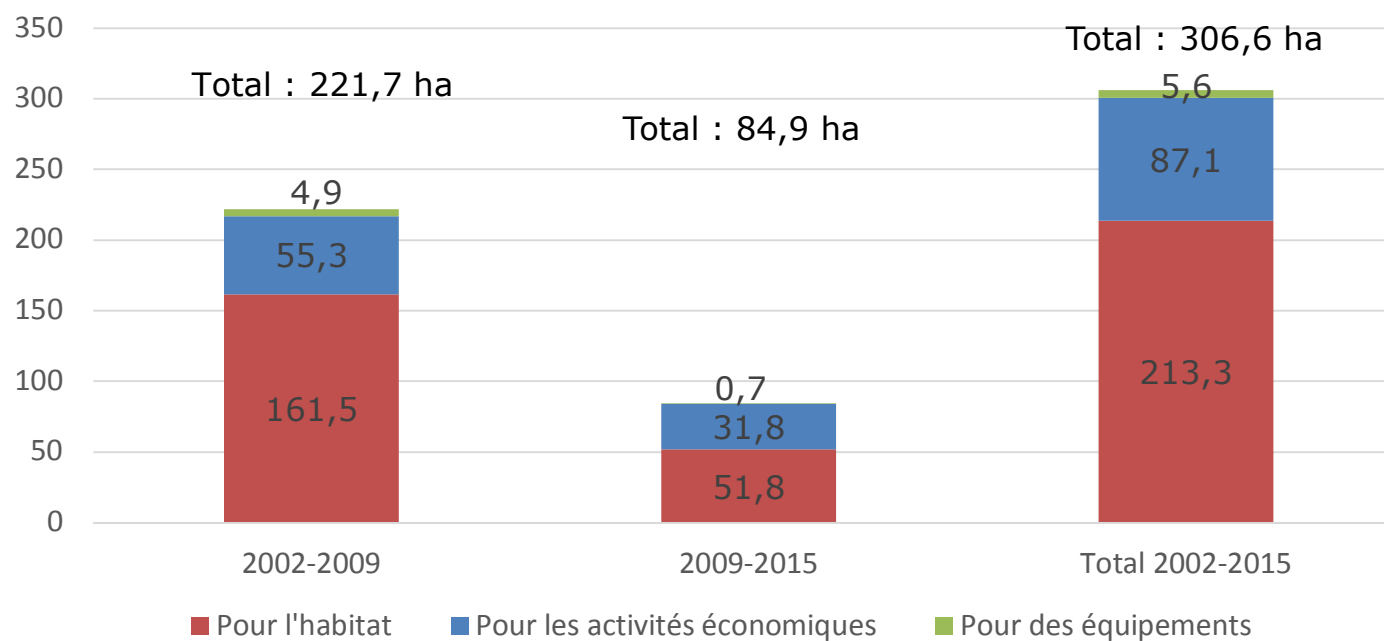
0 55 110 220 Mètres



2. Résultats

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE

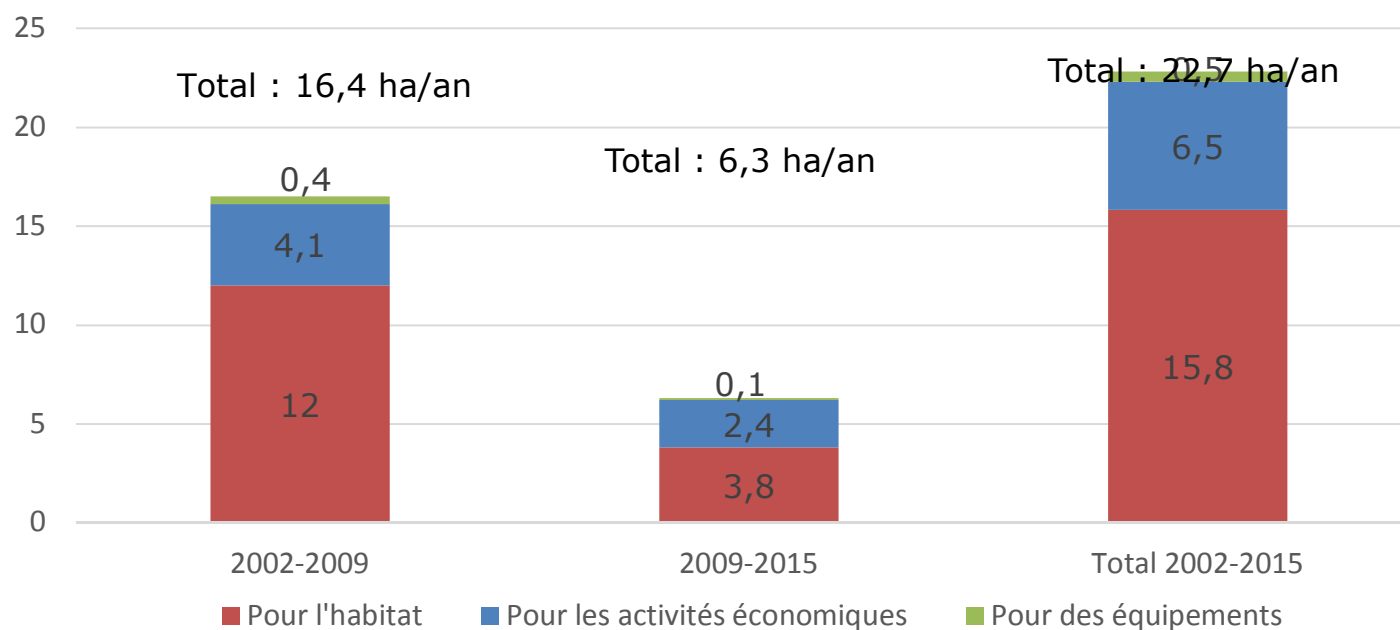
Bilan de l'artificialisation des terres naturelles et agricoles pour l'habitat, l'économie et les équipements



2. Résultats

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE

Artificialisation moyenne annuelle, des terres naturelles et agricoles pour l'habitat, l'économie et les équipements



2. Résultats

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE

Ce que l'on peut retenir

- 306,6 hectares de consommation d'espaces naturels et agricoles (22,7 ha/an)
- En termes d'échelle de temps, l'intercommunalité a eu une consommation foncière plus importante entre 2002-2009 (221,7 ha) que sur la période 2009-2015 (84,9 ha)

(crise économique ? Projets d'habitat et économique ?)

- La consommation d'espaces pour des équipements est faible (entre 0 et 1,29 hectares par commune)

En termes d'habitat

- 1620 logements ont été produits entre 2002 et 2015

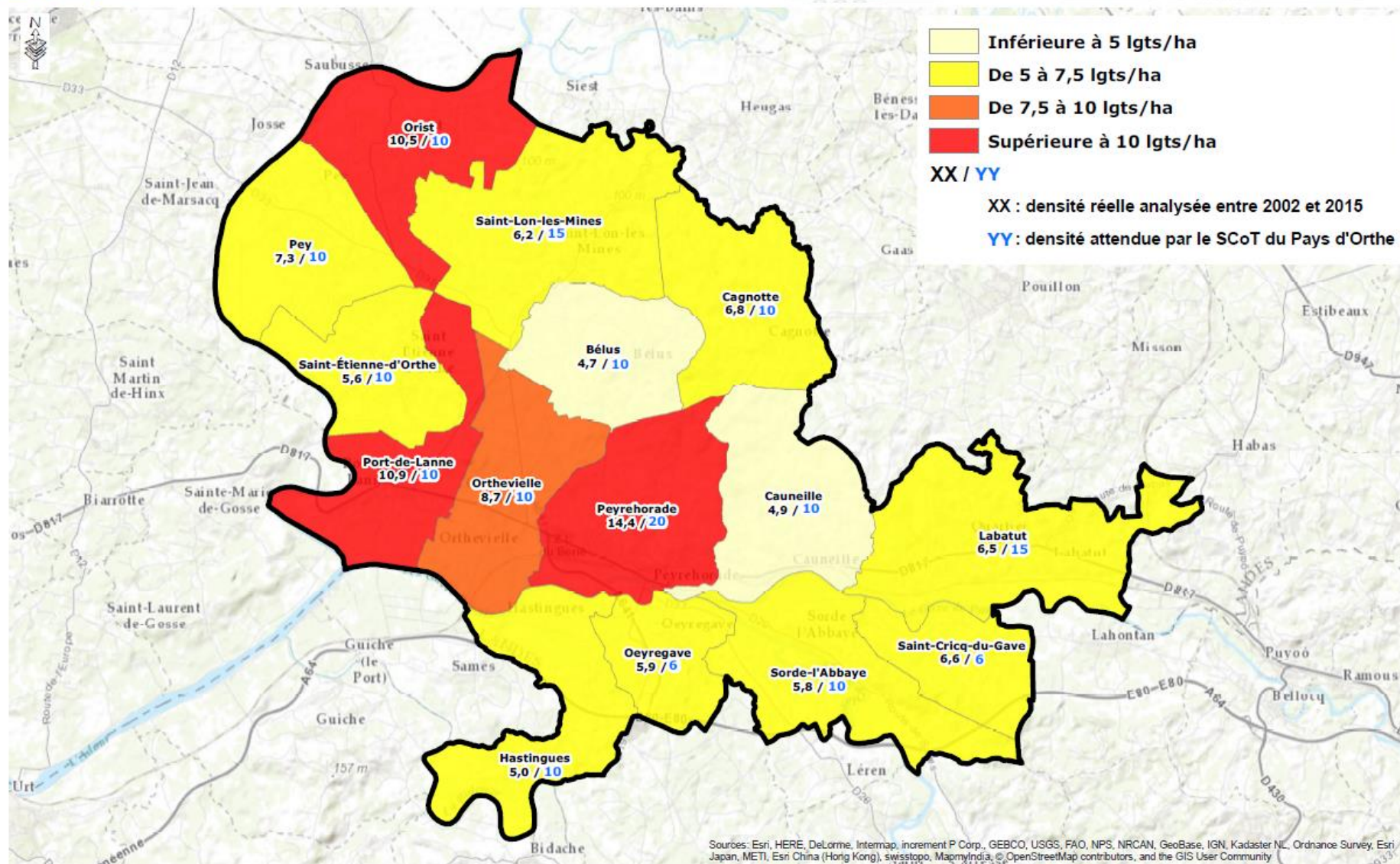
(données SITADEL)

- 213,31 hectares de terres naturelles ou agricoles ont été artificialisées pour l'habitat

sur la même période

- Soit 1316 m² par nouveaux logements,
Soit une densité de 7,6 logements par hectare.

Densité de logements par hectare sur la Communauté de Communes du Pays d'Orthe sur la période 2002-2015





Agence
Départementale
d'Aide
aux Collectivités
Locales

Capacité de densification et de mutation des espaces bâtis

Rappel réglementaire

« *Le rapport de présentation (du PLU intercommunal) [...] analyse :*

- ***la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, en tenant compte des formes urbaines et architecturales. [...]***

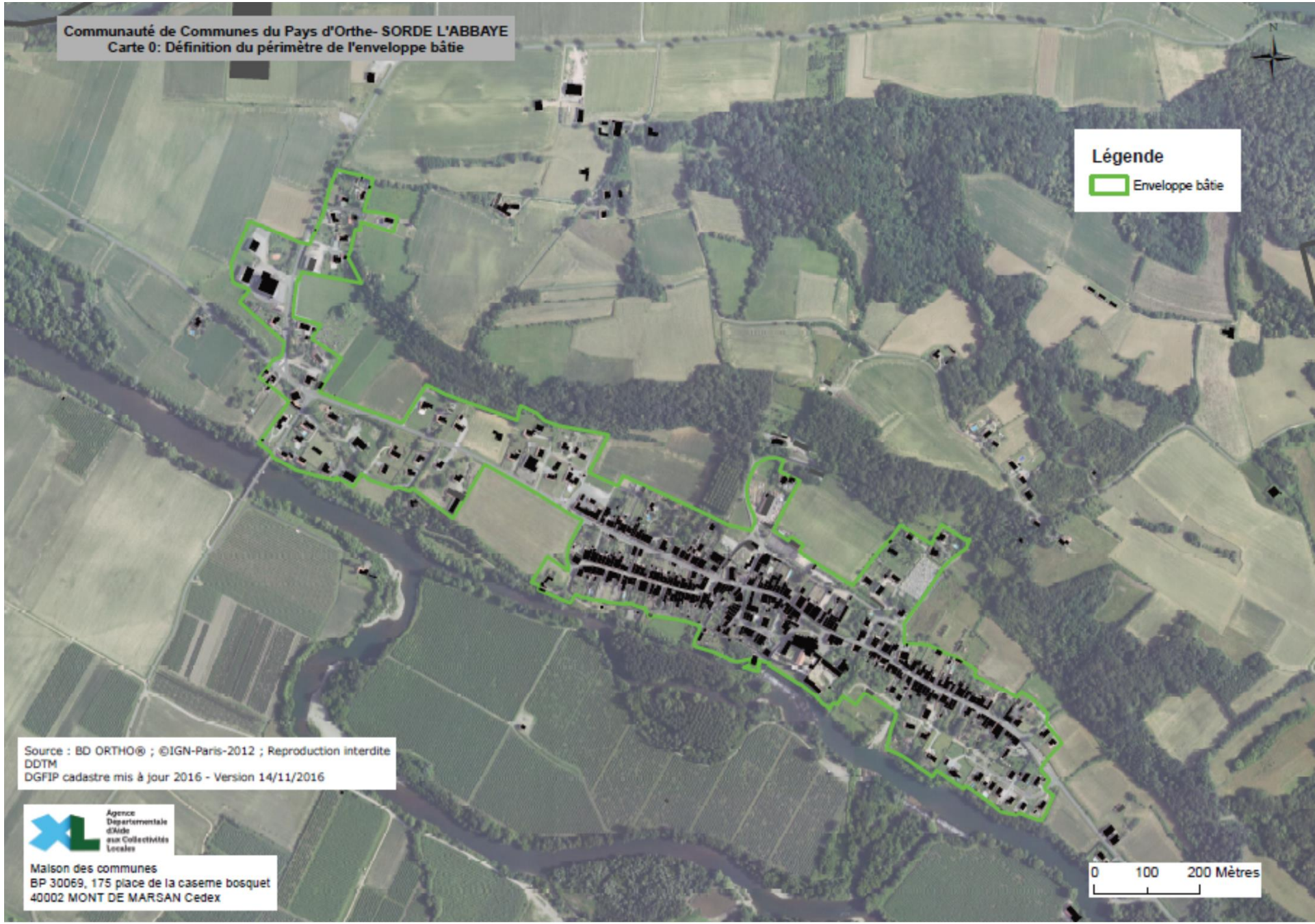
Article L. 151-4 du Code de l'Urbanisme



1. Présentation de la méthode d'analyse de la capacité de densification et de mutation des espaces bâtis

1. Définition des espaces bâtis	Définition de l'enveloppe bâtie	CARTE 0
2. Analyse historique de la densification et des mutations	1 ^{er} Gisement critère supérieur à 300m ² , à 500 m ² ou 1000m ² selon les formes urbaine	CARTE 1
3 et 4. Définitions des contraintes, limitant la densification et les mutations	Contraintes réglementaires : - Natura 2000, Risques inondations, ICPE, ...	CARTE 2.1
	Contraintes à la construction : - Risque remontée de nappe, - Etat des réseaux : eau, électricité, assainissement (favorable ou non), - Contraintes agricoles : irrigation, ...	CARTE 2.2 Ces contraintes seront affinées selon les données communales (zonage d'assainissement, relief, rétention foncière, ...)
5. Transmission premier potentiel aux communes	1 ^{er} potentiel	CARTE 3

Légende
[Green outline box] Enveloppe bâtie

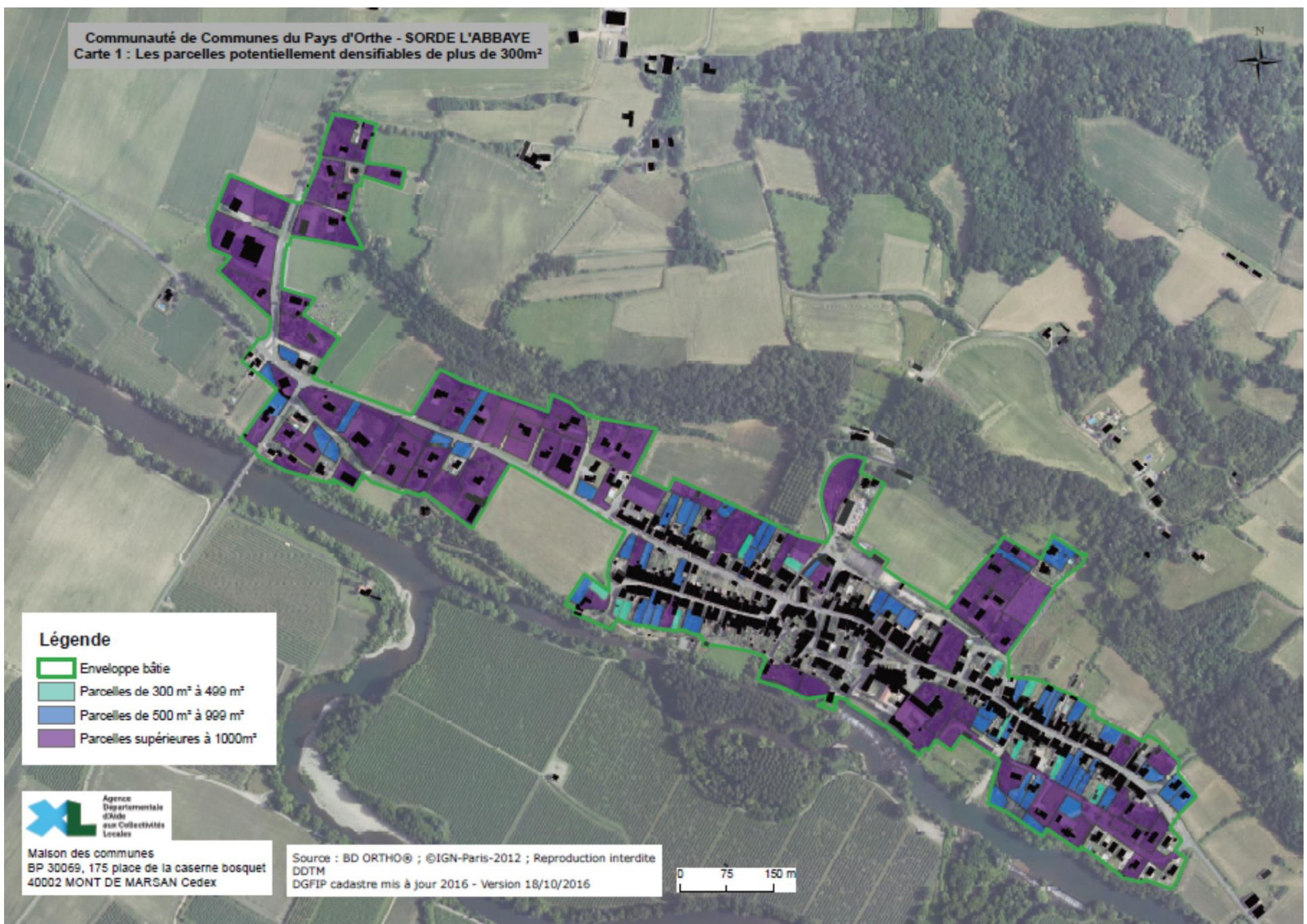


Source : BD ORTHO® ; ©IGN-Paris-2012 ; Reproduction interdite
DDTM
DGFIP cadastre mis à jour 2016 - Version 14/11/2016



Maison des communes
BP 30069, 175 place de la caserne bosquet
40002 MONT DE MARSAN Cedex

0 100 200 Mètres



Légende

-  Enveloppe bâtie
-  Parcelles de 300 m² à 499 m²
-  Parcelles de 500 m² à 999 m²
-  Parcelles supérieures à 1000m²

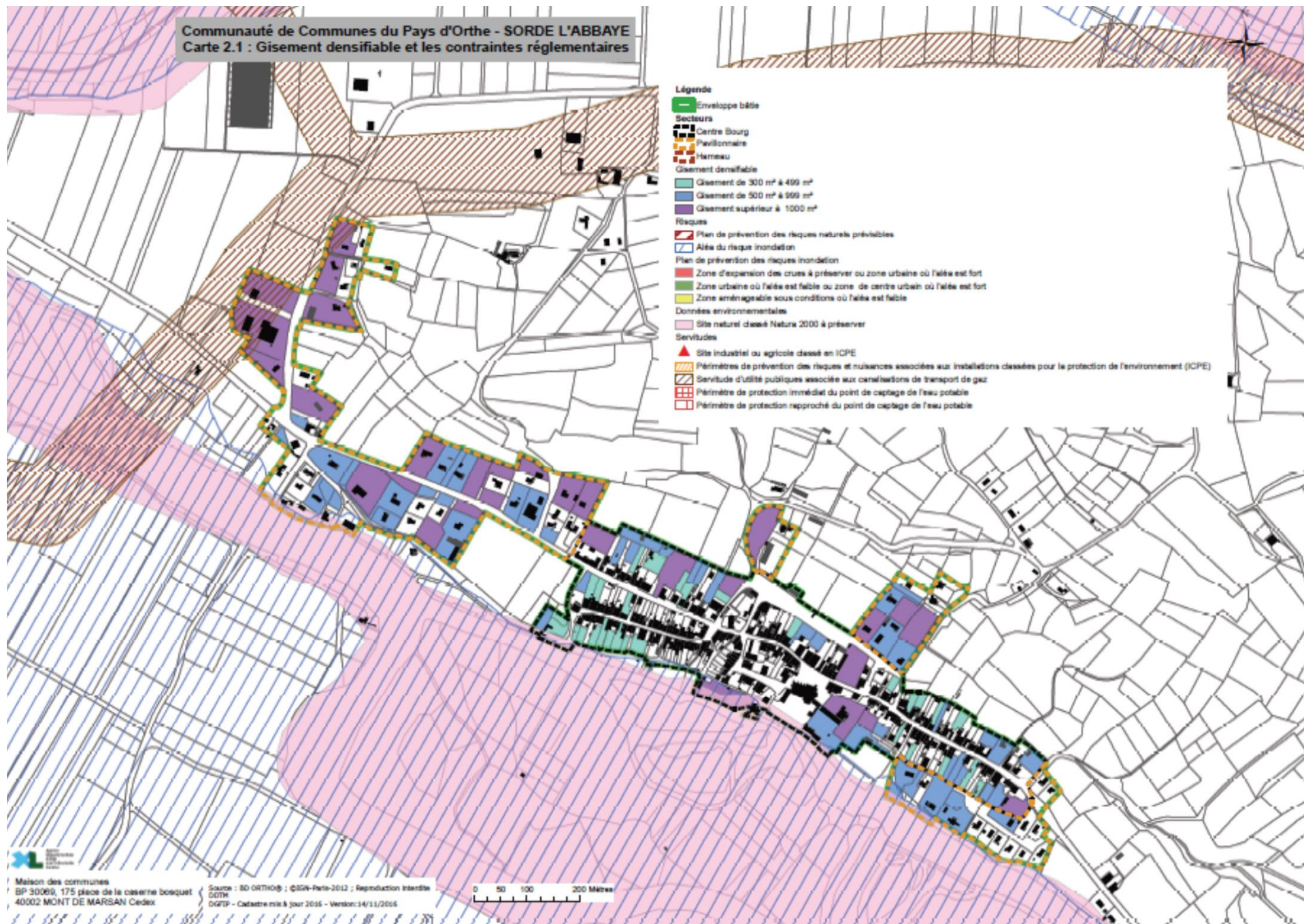
 Agence
Départementale
d'Aide
aux Collectivités
Locales

Maison des communes
BP 30069, 175 place de la caserne bosquet
40002 MONT DE MARSAN Cedex

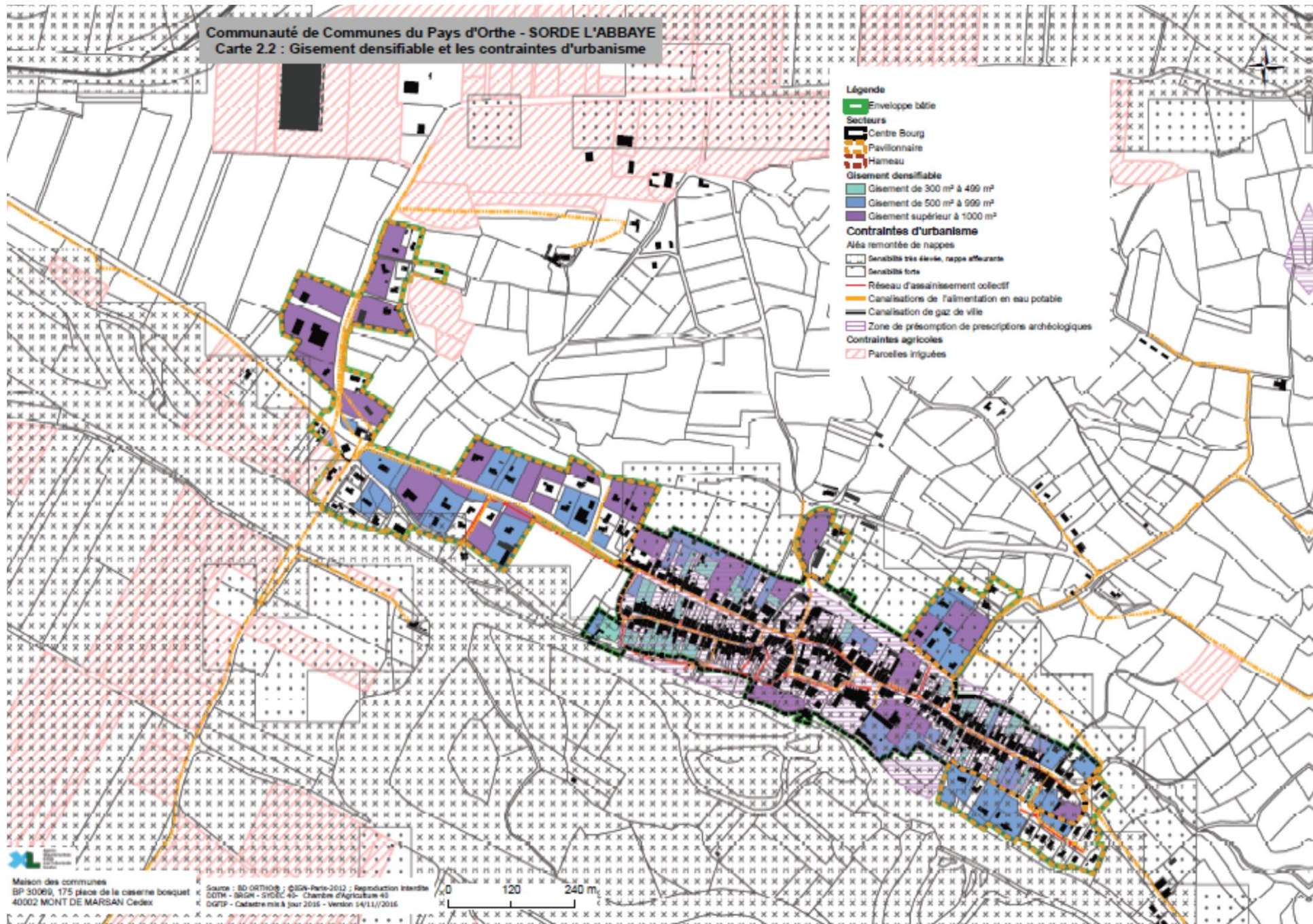
Source : BD ORTHO® ; ©IGN-Paris-2012 ; Reproduction interdite
DDTM
DGFIP cadastre mis à jour 2016 - Version 18/10/2016



Communauté de Communes du Pays d'Orthe - SORDE L'ABBAYE
Carte 2.1 : Gisement densifiable et les contraintes réglementaires

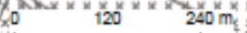


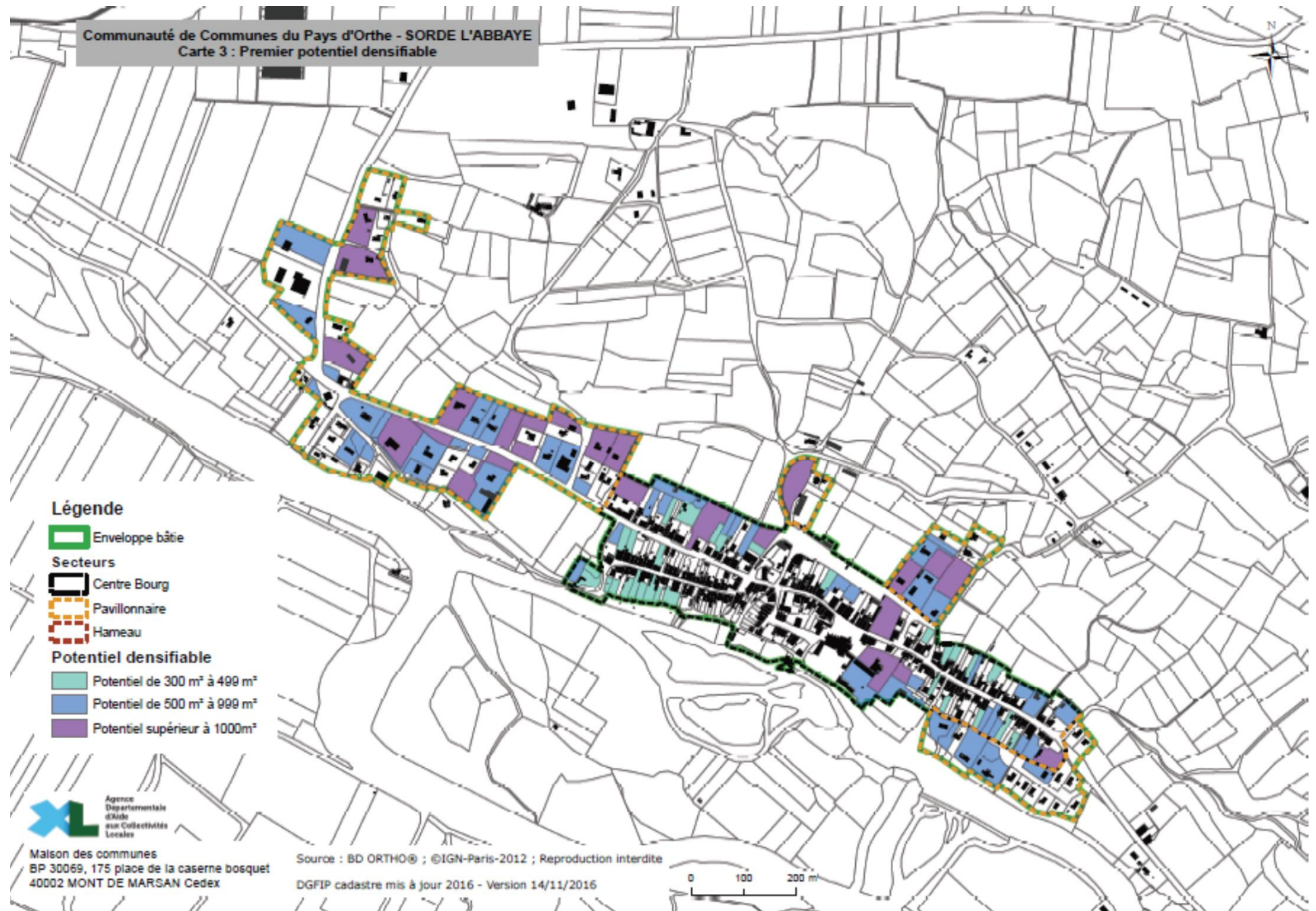
Communauté de Communes du Pays d'Orthe - SORDE L'ABBAYE
 Carte 2.2 : Gisement densifiable et les contraintes d'urbanisme



Maison des communes
 BP 30060, 175 place de la caserne bosquet
 40002 MONT DE MARSAN Cedex

Source : SD ORTHO© ; © CC-BY-NC-ND/2012 ; Reproduction interdite
 © 07M - 965M - SUDOC 40 - Chambre d'Agriculture 40
 © GDFP - Cadastre mis à jour 2016 - Version 14/11/2016






Légende

 Enveloppe bâtie


Secteurs


 Centre Bourg


 Pavillonnaire

 Hameau

Potentiel densifiable

 Potentiel de 300 m² à 499 m²

 Potentiel de 500 m² à 999 m²

 Potentiel supérieur à 1000m²



Agence
Départementale
d'Action
des Collectivités
Locales

Maison des communes
BP 30069, 175 place de la caserne bosquet
40002 MONT DE MARSAN Cedex

Source : BD ORTHO® ; ©IGN-Paris-2012 ; Reproduction interdite

DGFIP cadastre mis à jour 2016 - Version 14/11/2016

0 100 200 m